

Conditions Générales d'Utilisation de l'espace privatif de la FFForce

Préambule

L'espace privatif au travers de son domaine ffforce.org et l'ensemble de ses sous domaines est la propriété de la Fédération Française de Force (ci-après dénommée la « FFForce ») association régie par la loi du 1er juillet 1901.

Chacun des termes mentionnés ci-dessous aura dans les CGU la signification suivante :

- ✓ **Internet** est un réseau informatique mondial constitué d'un ensemble de réseaux nationaux, régionaux et privés et propose en particulier le service de consultation de sites,
- ✓ **Internaute** est la personne qui est sur internet,
- ✓ **Site fédéral** correspond à (<http://www.fffforce.fr>) et est la propriété exclusive de la FFForce,
- ✓ **Espace privatif** est la propriété exclusive de la fédération et désigne ; l'accès à l'espace dirigeant dédié à la gestion des activités (fédération, ligues, départements, structures) <https://extranet.fffforce.org>, l'espace personnel dédié à la gestion de ses données personnelles et de ses activités <https://monespace.fffforce.org> ainsi qu'un espace de pré-production (environnement de tests) nécessitant des identifiants de connexion spécifiques (identifiant et mot de passe).
- ✓ **Utilisateur Inscrit** : c'est un internaute qui dispose des identifiants de connexion à l'espace personnel. En fonction des droits qui lui sont attribués, il peut consulter et modifier certaines données (pages, rubriques...). Il n'est pas obligatoirement un licencié,
- ✓ **Le licencié** est un Utilisateur Inscrit qui a une licence de la fédération et un accès au travers de « l'espace personnel »,
- ✓ **Données Personnelles** : les données personnelles concernent toutes les données relatives à un Utilisateur Inscrit.

Conditions Générales d'Utilisation

1 Objet

Les présentes conditions générales d'utilisation (ci-après dénommées les « CGU ») s'appliquent, sans restriction ni réserve aux services et contenu proposé par la FFForce sur l'ensemble de son espace privatif, afin de respecter les lois et règlements en vigueur, de définir les règles de comportement dans le respect des intérêts de tous les Utilisateurs Inscrit et la préservation de la vie privée.

2 Acceptation

L'utilisation de l'espace privatif par un Utilisateur Inscrit implique l'acceptation sans réserve des points qui sont développés dans les CGU. Cette acceptation s'effectue lors de la création du compte dans l'Intranet.

Les présentes CGU sont donc pleinement opposables aux Utilisateurs Inscrit.

3 Modifications

La FFForce peut modifier librement à tout moment les CGU afin de les adapter aux évolutions de l'accès à l'espace privatif et/ou de son exploitation. Par conséquent, nous invitons chaque Utilisateur Inscrit à s'y référer lors de chaque visite afin de prendre connaissance de la dernière version des CGU disponible.

4 Accès à l'espace privatif

4.1 Principes généraux

Toute personne qui souhaite avoir accès à l'espace privatif (dirigeant ou/et personnel) s'engage à fournir des renseignements exacts, précis, actuels et complets et mettre à jour autant que de besoin pour les garder exacts, précis, actuels et complets.

4.2 Identifiants de connexion

Pour posséder des identifiants de connexion il faut être un licencié ou un salarié de la FFForce. L'internaute devient alors un Utilisateur Inscrit.

Ces identifiants sont composés d'un identifiant (code utilisateur) et du mot de passe. A la première connexion il est obligatoire que l'Utilisateur Inscrit modifie son mot de passe générique pour le personnaliser. Cette fonctionnalité reste disponible à tout moment dans l'espace privatif.

4.3 L'accès à l'espace privatif

L'accès à l'espace privatif est associé à la fonction détenue (espace dirigeant ou espace personnel) et se fait exclusivement par la connexion à l'adresse correspondant et par l'utilisation de ses identifiants.

Du seul fait de sa connexion à l'espace privatif, l'Utilisateur Inscrit reconnaît accepter les conditions suivantes :

- ✓ Utiliser une licence qui lui permet de participer à la vie de la fédération et n'est pas transmissible,
- ✓ Utiliser son espace personnel aux seules fins de consultation, mise à jour et de suivi des activités le concernant,
- ✓ Ne consulter des données personnelles autres que les siennes au travers de l'espace dirigeant que pour une finalité nécessaire à la vie de la fédération (gestion, administration, compétition, formation ou autre). Il en est de même pour toute communication du contenu quel que soit le support (électronique, copie d'écran...).

4.4 Utilisation par les mineurs

Toute utilisation de l'Espace Personnel par une personne mineure est effectuée sous la responsabilité des titulaires de l'autorité parentale sur les personnes concernées.

4.5 Limitation

En cas de violation des CGU, la FFForce se réserve le droit de suspendre ou de résilier le compte de l'Utilisateur Inscrit concerné et/ou de lui refuser toute utilisation actuelle ou future de tout ou partie de l'espace privatif.

5 Données personnelles

Les finalités et les destinataires des traitements qui résultent de la collecte de données personnelles, leur cycle de vie ainsi que les droits des personnes concernées et leurs conditions d'exercice sont détaillés dans la charte des données personnelles de la FFForce. Cette dernière est consultable à l'adresse suivante : <https://www.fffforce.fr/fr/protection-des-donnees.html>

Nous veillons scrupuleusement au principe de « minimisation », à savoir ne collecter que les données strictement nécessaires. Certaines données personnelles sont collectées automatiquement lors de la connexion sur l'espace privatif comme précisé infra.

5.1 Type de données collectées

- ✓ **Données d'identification** (Identifiant et mot de passe) données nécessaires pour toute accès à l'espace privatif et pour la sécurité du site,
- ✓ **Données de contact** (bio data, adresse e-mail, numéro de téléphone, adresse e-mail, adresse postale), données nécessaires pour votre inscription et pouvoir vous contacter dans tout ce qui touche la vie de la fédération ou en cas de besoin,
- ✓ **Données techniques** (version du navigateur, système d'exploitation utilisé, modèle de terminal utilisé) données nécessaires pour un affichage et un fonctionnement optimal du site,
- ✓ **Données de navigation** (recherches, nombre de visites, date de dernière visite...) : données utiles à la proposition d'offres commerciales ou techniques.

Nous ne collectons jamais de données personnelles sensibles, tel que définis par la RGPD (santé, biométrique, demandes de soins associées à des personnes, etc.), d'identifiant gouvernementaux (numéros de sécurité sociale, de permis de conduire, numéros d'identification de contribuable, etc.) ou des références bancaires (numéros de carte de paiement ou de compte bancaire personnel).

5.2 Sources de données

- ✓ Lorsque vous remplissez des formulaires,
- ✓ Lorsque vous naviguez,
- ✓ Lorsque vous donnez spécifiquement votre consentement pour une finalité particulière.

Pour chacune d'entre elles, vous êtes informés des données qui sont nécessaires et celles qui sont facultatives par des astérisques sur les formulaires de saisie.

5.3 Utilisation des données

La FFForce ne collecte et n'exploite des données vous concernant que pour des objectifs suivants :

Suivi des licences et affiliations :

- ✓ Permettre aux organismes constituant de la fédération (fédération, ligues, comité départementaux et structures) d'effectuer les actions nécessaires à la vie de cette dernière,
- ✓ Assurer le paiement des licences et des affiliations,
- ✓ Assurer le suivi de la formation,
- ✓ Assurer le suivi des compétitions.

Communiquer avec le licencié :

- ✓ Participer à la vie fédérale,
- ✓ Assurer la gestion du compte client (confirmation de création ou de fermeture, modification des mots de passe),

Mise en liste ministérielle des sportifs de haut niveau :

Le Ministère des Sports a mis en place le Portail du Suivi Quotidien du Sportif (PSQS) qui permet de suivre le sportif tout au long de sa carrière, tant dans sa vie sportive, scolaire ou professionnelle. La fédération participe à cette mise en liste en transmettant les données personnelles des sportifs nécessaires à leur candidature et à ce suivi.

6 Honorabilité

Le code du sport impose de vérifier l'honorabilité des éducateurs sportifs (professionnel ou bénévoles) et des exploitants d'établissement d'activités physiques et sportives (EAPS) (fédérations, ligues/comités régionaux, comités départementaux et des club). Les articles L. 212-1, L.212-9 et L. 322-1 du code du sport prévoient que les activités d'éducateur sportif ou d'exploitant d'un EAPS sont interdites aux personnes qui ont fait l'objet d'une condamnation pour crime ou certains délits. Dans ce cadre, un système de vérification a été mis en place par le ministère et repose sur la transmission automatisée par les fédérations des données permettant aux services de l'Etat de contrôler l'honorabilité u sens de l'article L.212-9 du code du sport. Dans l'hypothèse où le contrôle mettrait en évidence une condamnation incompatible avec les fonctions exercées, une notification sera adressée à l'intéressé, à la structure dont il dépend et à la fédération. Il sera alors dans l'obligation de quitter ses fonctions. A défaut, une sanction pénale pourra être prononcée en application des articles L. 212-10 et L. 322-4 du code du sport.

7 Engagement et responsabilité

7.1 Engagement de l'utilisateur inscrit

Chaque Utilisateur Inscrit est responsable de la confidentialité de ses identifiants et doit veiller à ne pas les communiquer à des tiers. Il est le seul responsable en cas de leurs utilisations à des fins illégales. Dans ce cas, il veillera à prévenir immédiatement la FFForce.

Chaque utilisateur inscrit s'interdit d'utiliser sur l'espace privatif des données susceptible de causer des dommages aux biens, du code actif malveillant (Malware...), de réaliser une tentative de piratage ou de publier des données portant atteinte aux personnes ou à la vie privée.

Chaque utilisateur inscrit s'interdit de reproduire ou de communiquer (quel que soit le support) tout ou partie du contenu de l'espace privatif autre que celui de son espace personnel pour un usage différent des finalités nécessaires à la vie de la fédération.

Toutes utilisations ou actes illicites engagent la responsabilité de ses auteurs et sont susceptibles d'entraîner des poursuites judiciaires à leur encontre.

7.2 Limitation de responsabilité

La FFForce au travers de son/ses prestataire(s) s'efforce de maintenir accessible l'espace privatif et/ou les services 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, mais n'est tenue à aucune obligation d'y parvenir. Si pour des raisons de maintenance l'accès à l'espace privatif et ou aux services est interrompu, la fédération ne serait en aucun cas tenue pour responsable de ces interruptions et des conséquences qui peuvent en découler pour les utilisateur inscrit, ou des tiers.

De même, si la FFForce voulait modifier, interrompre temporairement ou définitivement l'espace privatif un (ou des) service(s), et ce sans avoir à effectuer une information préalable, sa responsabilité ne pourrait être engagée de quelque façon que ce soit et par qui que ce soit, aucun engagement de maintenir l'espace privatif et/ou les services associés n'étant prévu.

8 Cookies et Tracking

La FFForce et ses prestataires n'utilisent pas de cookie en dehors de celui obligatoire de connexion. La FFForce et ses prestataires ne réalisent pas de Tracking.

9 Propriété intellectuelle et droit à l'image

9.1 Droit de propriété intellectuelle

Tous les droits de propriété intellectuelle (tels que notamment droits d'auteur, droits voisins, droits des marques, droits des producteurs de bases de données) portant tant sur la structure que sur les contenus de l'espace privatif sont réservés. Ces derniers s'appliquent notamment aux logos, marques, éléments graphiques, textuels, audios et visuels associées et aux outils applicatifs (liste non exhaustive) ci-après désignées dans leur ensemble " Eléments ".

L'Utilisateur Inscrit ne peut en aucune manière, reproduire, copier, vendre, revendre, exploiter ou intégrer dans un site tiers dans un but commercial ou à d'autres fins quelles qu'elles soient, des droits d'accès ou tout ou partie des Eléments.

9.2 Droit à l'image

Le droit à l'image est un droit jurisprudentiel qui découle du droit au respect de la vie privée prévu à l'article 9 du Code civil. Cependant, les règles qui s'appliquent aux fédérations et aux sportifs sont différentes.

9.2.1 Exploitation des manifestation sportives par la fédération

Le code du sport dans son article 333-1 précise que « Les fédérations sportives, ainsi que les organisateurs de manifestations sportives mentionnés à l'article L. 331-5, sont propriétaires du droit

d'exploitation des manifestations ou compétitions sportives qu'ils organisent ». Ainsi dans le cadre de manifestations ou d'épreuves sportives organisés par la FFForce, cette dernière dispose d'un monopole, lui permettant d'une part de délivrer des autorisations de captation et d'exploitation des images captées et d'autre part de les utiliser pour ses fins propres (communication...).

9.2.2 Le droit à l'image du sportif

Ce dernier peut être considéré comme une donnée personnelle et se divise en trois composantes :

- ✓ **Le droit à l'image individuel** : c'est l'image du sportif en tant que personne, en dehors de la structure sportive dont il fait partie. Ce droit à l'image peut être géré par le sportif comme il le souhaite.
- ✓ **Le droit à l'image individuel associé à l'activité de la structure sportive** : la structure sportive dont fait partie le sportif peut utiliser l'image du sportif pour assurer sa promotion ou la promotion des compétitions sportives. Dans ces deux cas spécifiques, la structure sportive (qui peut prendre la forme d'une association sportive ou d'une société sportive) n'a pas besoin de requérir le consentement du sportif, puisque celui-ci est réputé avoir agréé tacitement à l'exploitation de son image.
- ✓ **Le droit d'image collective** : le droit d'image collective désigne les images qui représentent plusieurs sportifs appartenant à une même équipe ou à un même club. Pour être considérée comme une image collective, elle doit représenter au moins la moitié de l'effectif.

Pour les mineurs, une autorisation parentale expresse est obligatoire et sera systématiquement recherchée par le requérant.

Toute utilisation ou actes illicites engagent la responsabilité de ses auteurs et sont susceptibles d'entraîner des poursuites judiciaires à leur encontre.

10 Le Délégué à la Protection des Données

Le Délégué à la Protection des Données (ci-après dénommées le « DPO ») de la FFForce est le secrétaire général de cette dernière (Courriel : secretairegeneral@ffforce.fr).

11 Litiges et compétence juridictionnelle

Tout différent lié à l'interprétation et/ou à l'exécution des présentes CGU doit, en premier lieu être réglé au moyen de négociations amiables :

- ✓ Au travers du site de la FFForce en utilisant le formulaire de la rubrique « contacts »,
- ✓ En s'adressant au Délégué à la Protection des Données Personnelles de la FFForce.

A défaut d'accord amiable, vous avez la possibilité d'adresser vos demandes à la CNIL (<https://www.cnil.fr>)

12 Crédit

Conception et mise à jour du contenu par le Secrétaire Général de la FFForce (secretairegeneral@ffforce.fr)